



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E24138

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 21/05/2002  
8 000

Raison sociale : THERM INTER SARL

1179 ROUTE DE NEUFCHATEL  
76230 BOIS GUILLAUME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 1988B00586

Téléphone : 02 35 70 16 96

Fax : 02 35 70 72 42

Siret : 347 554 131 00024

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 04 122799

E-mail : entreprise@therm-inter.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AVIVA 76572828

LEVESQUE SYLVIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PAIN GUILLAUME  
CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 76572828

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	22/03/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.